

Le Président déterminé à réformer la sortie de l'ENA

22 janv. 2018, PAR Bruno Botella Acteurs publics

Devant la Cour des comptes, Emmanuel Macron a évoqué une “réforme de la haute fonction publique” qui passerait notamment par une remise à plat des affectations à la sortie de l'École nationale d'administration (ENA), à l'avenir dictée par les “priorités gouvernementales”, et non pas le classement et le choix des élèves.

C'était une forme de bizutage pour les nouveaux auditeurs fraîchement sortis de l'ENA qui prêtaient serment ce lundi 22 janvier, lors de l'audience solennelle de rentrée de la Cour des comptes, en présence d'Emmanuel Macron. Le président de la République leur a dit en substance qu'ils seraient sans doute plus utiles dans l'administration que rue Cambon.

Une manière pour le chef de l'État de réaffirmer qu'il ira jusqu'au bout dans sa promesse de réformer de l'ENA et plus largement, le mode de recrutement des hauts fonctionnaires. Devant les magistrats de la Cour des comptes, Emmanuel Macron s'est engagé à “réformer les débuts de carrière” des hauts fonctionnaires, sans plus de précision, renvoyant les détails aux conclusions du prochain comité interministériel de transformation publique, début février.

Concernant le classement de sortie de l'ENA et le fait que les élèves les mieux placés choisissent en début de carrière les grands corps plutôt que les administrations, le chef de l'État a indiqué que cela serait modifié “en fonction des priorités gouvernementales”. En clair, les jeunes et brillants énarques iront faire leurs classes là où l'État en aura le plus besoin...

Marges de manœuvre et responsabilité

Pas vraiment une surprise mais une confirmation. Le candidat Macron, ancien inspecteur des finances, avait indiqué dans une interview à *Acteurs publics* le 13 avril 2017 qu'il était favorable à la suppression de l'accès direct aux grands corps depuis l'école. “Pour savoir correctement évaluer, contrôler, auditer l'État, pour rendre la justice, il faut avoir une expérience professionnelle suffisante. Je ne veux pas que l'État fabrique des « castes » administratives, avec des carrières toutes tracées”, avait-il déclaré dans nos colonnes. “[Il faut] aller au maximum de la transformation de cette grande école, sans dogme ni tabou”, avait renchéri en août dernier le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, à l'issue d'un Conseil des ministres qui avait acté la nomination d'un nouveau directeur de l'ENA, Patrick Gérard. “Il n'est pas normal que les élèves les mieux classés choisissent des corps plutôt que des priorités politiques”, avait déclaré le porte-parole.

Ce lundi à la Cour des comptes, Emmanuel Macron a évoqué à plusieurs reprises une “réforme de la haute fonction publique”, “essentielle car il faut donner davantage de marges de manœuvre et de responsabilité à ceux qui conduisent l'action publique”. Le chef de l'État a également insisté sur la nécessité de renforcer l'attractivité de la haute administration, “avec un cadre déontologique clair”. Une manière d'indiquer que les règles qui régissent les passerelles public-privé pourraient encore bouger